

# Une province en apprentissage

CONSULTATIONS PUBLIQUES  
SUR L'ÉVALUATION DE  
L'ÉDUCATION EN ONTARIO

Quelle est la meilleure façon d'appuyer l'apprentissage des élèves? Cette question fait l'objet de débats parmi les parents ou les personnes chargées de la garde des enfants, le personnel enseignant et les élèves, en Ontario et ailleurs, depuis des décennies. L'apprentissage est un processus complexe et en évolution. Nous savons que l'évaluation des élèves représente une partie importante du processus. Mais comment améliorer l'évaluation et la communication du rendement des élèves de sorte que l'impact soit le plus positif sur l'apprentissage au niveau de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et du système? Cela est une priorité provinciale et c'est la question que nous souhaitons aborder avec vous aujourd'hui.

Notre objectif est de veiller à ce que les jeunes deviennent des citoyennes et des citoyens sûrs d'eux, capables et bienveillants qui respectent la diversité des Ontariennes et Ontariens, qui apprécient, respectent et reconnaissent la valeur et l'importance des cultures, des connaissances et des collectivités – que ce soit dans un contexte autochtone ou mondial – et qui s'épanouiront dans leur bien-être personnel. Nous développerons les connaissances, les compétences et les habitudes de travail des jeunes pour qu'ils deviennent aptes à travailler et économiquement autosuffisants.

- L'éducation des jeunes est un objectif particulièrement important;
- Nous ferons ce qu'il faut pour préparer les jeunes à faire face aux défis et possibilités actuels et futurs.

## Comment en sommes-nous arrivés là?

En 1993, le gouvernement de l'Ontario a institué la Commission royale de l'éducation pour étudier de manière approfondie l'orientation du système d'éducation de la province. Le rapport de cette commission a fourni des recommandations détaillées pour l'amélioration du système d'éducation en soulignant l'importance d'utiliser les évaluations en salle de classe pour soutenir l'apprentissage des élèves.

Nous envisageons maintenant l'avenir des évaluations en Ontario. Il est nécessaire d'examiner les méthodes d'évaluation afin de respecter l'engagement du ministère de l'Éducation de l'Ontario à répondre pleinement aux besoins éducatifs des jeunes de la province.

Le 6 septembre 2017, l'honorable Kathleen Wynne, première ministre de l'Ontario et l'honorable Mitzie Hunter, ministre de l'Éducation de la province ont annoncé la révision indépendante des pratiques d'évaluation et de communication du rendement des élèves pour s'assurer qu'elles soient appropriées culturellement, qu'elles mesurent une gamme élargie d'apprentissages et qu'elles reflètent davantage le bien-être des élèves et l'équité. Elles ont demandé à une équipe de conseillères et conseillers experts indépendants d'examiner les pratiques actuelles d'évaluation et de communication du rendement.

Leur examen comprendra une discussion à l'échelle de la province pour recueillir autant de points de vue que possible sur les attentes et les préoccupations en matière d'évaluation. Cette étape est essentielle pour permettre aux conseillères et conseillers de faire des recommandations pour améliorer les expériences et les résultats des élèves.

## Évaluation des élèves en Ontario

Le système d'évaluation en Ontario a plusieurs fonctions. Il soutient, par exemple, l'apprentissage individuel des élèves et permet de faire un suivi et de communiquer le rendement de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et du système d'éducation provincial. De plus, il existe une variété d'approches en matière d'évaluation : qui participe aux évaluations, les éléments évalués, le moment des évaluations, la façon dont les évaluations sont effectuées et la façon dont ces informations sont communiquées et à qui.

Il existe également une différence entre les évaluations en classe et les évaluations à grande échelle. Les deux sont importantes et utiles et, ensemble, elles donnent une image globale des apprentissages et du rendement scolaire.

Les évaluations en classe sont conçues par le personnel enseignant afin d'aider chaque élève à progresser dans ses apprentissages; celui-ci s'en sert également pour informer les parents ou les personnes chargées de la garde des enfants, des progrès de leurs enfants. Elles se présentent sous différentes formes, notamment les observations du personnel enseignant sur l'apprentissage de l'élève, les conversations entre le personnel enseignant et l'élève, le travail des élèves en classe ou les devoirs qui démontrent leur apprentissage.

Les évaluations à grande échelle sont des mesures ponctuelles qui prennent des « instantanés » pour révéler les points forts et les faiblesses des systèmes éducatifs.

### Celles-ci comprennent les évaluations suivantes :

- **L'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)** développé par des enseignants, évalue les compétences et les comportements des enfants âgés de trois ans et demi à six ans et demi en mesurant cinq aspects : la santé physique et le bien-être; les compétences sociales; la maturité affective; les habiletés cognitives et le développement du langage; les connaissances générales et habiletés de communication.
- **L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)** examine le curriculum provincial et concerne tous les élèves dans

les écoles financées par les fonds publics.

Les élèves de 3<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année sont évalués sur leurs connaissances en lecture, en écriture et en mathématiques. Les résultats ne figurent pas sur leurs bulletins. Les élèves de 9<sup>e</sup> année sont évalués sur leurs connaissances en mathématiques et la note attribuée par l'OQRE peut être intégrée à la note finale de l'élève. Finalement, les élèves de 10<sup>e</sup> année doivent passer le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL), qui est l'une des 32 conditions à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

### Les évaluations nationales et internationales à grande échelle comprennent :

- **Le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE)** une évaluation nationale à grande échelle qui est effectuée tous les trois ans pour mesurer les connaissances et les compétences des élèves de 8<sup>e</sup> année en lecture, en mathématiques et en sciences;
- **Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)** une évaluation internationale qui rend compte, tous les trois ans, du rendement des élèves de 10<sup>e</sup> année en lecture, en mathématiques et en sciences. Les écoles et les élèves sont sélectionnés au hasard;
- **L'évaluation Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS)** une évaluation internationale qui est menée tous les quatre ans pour mesurer l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques et des sciences auprès des élèves de 4<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> année. Un échantillon d'écoles est sélectionné au hasard et, au sein de chaque école retenue, au moins un élève de 4<sup>e</sup> année et/ou de 8<sup>e</sup> année est sélectionné pour participer à l'évaluation;
- **Le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS)** une évaluation internationale qui est menée tous les cinq ans pour mesurer le rendement en lecture des élèves de 4<sup>e</sup> année.

Les évaluations en classe ainsi que les évaluations à grande échelle doivent être réexaminées et faire l'objet de discussions. Et, par-dessus tout, nous croyons qu'il faut placer les expériences des élèves au centre de ces discussions et des décisions sur la conception et l'utilisation des évaluations à l'avenir.

## Répondre aux besoins de tous les apprenantes et apprenants

Afin de favoriser le développement des élèves en tant que personnes compétentes, capables, curieuses et ayant beaucoup de potentiel tout au long de leur scolarité, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12e année, nous devons nous assurer que les évaluations soutiennent l'apprentissage de tous les enfants pour que chacun des jeunes en Ontario puisse atteindre son plein potentiel.

Cependant, il existe des barrières systématiques au sein de la société qui entraînent un traitement différentiel – problème qui touche plusieurs élèves. Nous nous devons d'aborder ce sujet.

Les nouvelles formes d'évaluation et de communication du rendement doivent tenir compte des différentes cultures, façons de connaître et pédagogies ainsi que des occasions nécessaires à la démonstration de l'apprentissage.

Cela veut dire que les approches et le matériel d'évaluation que nous recommandons doit être pertinent et respectueux sur le plan culturel et à l'image de la diversité des communautés et élèves de l'Ontario, y compris les connaissances, les langues et les cultures autochtones, l'identité et la culture francophones, les élèves ayant des besoins particuliers, les apprenantes et apprenants de l'anglais, les élèves des programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et d'accueil pour les nouveaux arrivants (PANA) ainsi que les expériences des groupes racialisés et minoritaires.

---

## Prenez part à la discussion

Prenez part à la discussion qui s'étend à l'échelle de la province et aidez-nous à forger les recommandations pour le meilleur système d'évaluation possible pour soutenir tous les élèves ontariens et leur apprentissage. Nous espérons recueillir le plus grand nombre de points de vue, expériences et suggestions possible. Vos commentaires serviront à orienter le rapport que nous devons soumettre à la première ministre et à la ministre de l'Éducation d'ici le printemps 2018 qui doit fournir des recommandations quant à l'amélioration des évaluations des élèves.

---

### Vous pouvez partager votre point de vue de plusieurs façons :

**1. En ligne :** Visitez le site [OntarioEnApprentissage.ca](http://OntarioEnApprentissage.ca) pour participer à la consultation en ligne et pour répondre aux questions de discussion;

**2. Médias sociaux :** Partagez vos commentaires sur Twitter à l'aide du mot-clic #OntEdAssessment (anglais) ou #OntEvaluationEdu (français);

**3. Par écrit :** Soumettez vos commentaires ou documents par courriel à l'adresse [educationassessment@Ontario.ca](mailto:educationassessment@Ontario.ca)

**4. En personne :** Participez aux séances de consultation locales qui se tiendront à la fin de novembre et au début de décembre à divers endroits en Ontario. Nous voulons entendre directement les commentaires des parents, des personnes chargées de la garde des enfants, des élèves, du personnel enseignant, des cadres scolaires et des membres de la collectivité et travailler ensemble à l'élaboration d'idées sur la façon d'améliorer les pratiques d'évaluation;

**5. Dans la collectivité :** Organisez une discussion et soumettez votre rapport à l'adresse [educationassessment@Ontario.ca](mailto:educationassessment@Ontario.ca).

---

Tous les commentaires et suggestions doivent être reçus au plus tard le vendredi 15 décembre 2017 pour être pris en compte aux fins du rapport.

[www.OntarioEnApprentissage.ca](http://www.OntarioEnApprentissage.ca)

